

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article221>



Rétention des enfants de sans-papiers

- Archives - Droits Humains -



Date de mise en ligne : jeudi 24 novembre 2011

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

La sénatrice remet en une, un article écrit, sous un gouvernement de droite, par l'avocate.

Ce 24 novembre 2011, une famille de sans-papiers est présentée au tribunal administratif de Melun. J'y étais pour un de mes clients.

Je suis idiote, imbécile et stupide, mais j'ai pleuré ce matinâ€!

Parce que des enfants descendaient d'un bus... entourés de policiers en civil... avec un brassard marqué « police »

Ils venaient d'un centre où ils étaient enfermés, derrière des grillages, pour y repartir si leurs parents n'étaient pas libérés...

J'étais tellement bouleversée que je n'ai pas pensé à prendre une photo... mais il n'y a guère non plus de photos jaunies d'il y a bientôt 70 ans...

Mais moi, fille de survivant, je n'ai pu refreiner mes larmes... Mon complexe de survivante est remonté au galop alors que je croyais qu'avec la victoire de l'affaire de Papa contre la SNCF, j'avais vaincu mon complexe... Papa a gagné puisqu'aujourd'hui le rôle de la SNCF est connu..

Alors, oui, ces enfants s'ils restent enfermés, pardon retenus, n'iront sans doute pas à la mort même s'ils sont renvoyés chez eux...

Mais qu'aujourd'hui des enfants puissent descendre d'un bus entre des policiers parce que nés de parents sans papiers... N'est ce pas la même logique que celle d'il y a 70 ans où l'Etat français les faisait monter dans des wagons parce que nés de parents juifs ?

Post-scriptum :

j'ai foi dans la justice du tribunal administratif qui a déjà annulé une telle monstruositéâ€! mais même ils auront passés 3 jours en rétentionâ€! je vous donne la décision dès que je l'aiâ€!

post scriptum deux : le tribunal administratif de Melun a refusé d'annuler la rétentionâ€! Pourquoi suis-je encore aussi naïve ?